

Sous la responsabilité du conseil d'administration, l'entraîneur chef aura les responsabilités suivantes :

Description de tâches

- Coordonner et superviser toutes les séances d'entraînements des volets récréatif et compétitif en vélo de montagne.
- Gérer l'horaire des activités et du personnel entraîneur.
- Entraîner l'équipe de compétition de vélo de montagne.
- Être présent aux courses (régionales, provinciales) et autres évènements.
- Planifier et développer les différents programmes d'entraînements.
- Offrir de la formation continue aux entraîneurs et entraîneurs-adjoints.
- Planifier, assister, organiser et promouvoir des activités en lien avec le vélo en collaboration avec le conseil d'administration.
- Faire le suivi des remboursements aux athlètes, s'il y a lieu.
- Assurer la sécurité des activités et des séances d'entraînement.
- Collaborer aux communications entre les membres et le Club.

Responsabilités secondaires

- Assister le Club dans le processus d'achat et d'entretiens d'équipements sportif.
- Participer à l'entretien des sites et des installations (sentiers, ponts).
- Participer à l'organisation d'évènements sportifs en vélo.
- Assister les entraînements en route au besoin

Pré requis

- Diplôme en kinésiologie, en activité physique ou autre étude similaire pertinente ou expérience pertinente.
- Détenir un niveau 2 et plus du PNCE et être certifié.
- Avoir les connaissances théorique et pratique des sports cyclistes.
- Être dynamique et avoir un horaire flexible.
- Bonne capacité de communication.
- Se soumettre à une enquête des antécédents judiciaires

Poste à temps partiel : de 240 h à 450 h selon les disponibilités et l'intérêt.

Salaire : à discuter selon l'expérience

Date limite pour postuler, le **5 janvier 2018**

Pour plus d'informations, communiquer avec :

Martin Larivière
Club Cycliste Sainte-Marie
martinlariviere@hotmail.com
cell : 418-390-2355